



Compte rendu

Date de la réunion : 5 octobre 2012
Lieu : Cnam Paris
Objet : Conseil d'Administration CSMA

Présents : P.-A. Boucard, P. Breitkof, F. Chinesta, A. Combescure,
J.Y. Cognard, L. Daridon, J.-F. Deü, O. Fandeur, F. Feyel,
Y. Iordanoff, E. Massoni, C. Vayssade

Absents excusés : E. Feulvarch, H. Maitournam, L. Stainier

Computational
Structural
Mechanics
Association

1. Adoption du compte-rendu du CA du 01/06/2012

Le compte rendu du CA de CSMA du 01/06/2012 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Journal AMSES

Francisco Chinesta fait le point sur le résultat des négociations avec Springer concernant le nouveau journal AMSES. L'offre négociée avec Springer est de publier 30 papiers par an dans la nouvelle revue « open-access » AMSES : 20 articles à 1000 € et 10 articles gratuits soit un coût total de 20 k€. Le CSMA propose de prendre en charge 15 k€ ce qui signifie que 5000 € devront être à la charge des auteurs pour les 20 papiers non gratuits. Cela correspond à 250 € par article ce qui semble un montant raisonnable sachant que les articles sont gratuits pour les lecteurs et que les auteurs conservent la pleine propriété de leur travail.

Une lettre d'information sur la revue AMSES va être envoyée rapidement aux membres de CSMA. Il est également proposé d'envoyer un courrier aux membres du CNU pour les informer du lancement de la revue AMSES.

3. Projet de collection d'ouvrages CSMA

Francisco Chinesta propose de réfléchir à la création d'une collection d'ouvrages labellisée CSMA notamment pour augmenter le rayonnement de l'association. Cette collection pourrait recevoir un soutien financier de CSMA. Deux possibilités sont envisagées : « Lecture Notes » chez Springer et ISTE-Wiley. Piotr Breitkof est chargé de la structuration et du lancement de cette collection d'ouvrages CSMA.

4. Colloque CSMA 2013

Elisabeth Massoni présente le planning prévisionnel du congrès CSMA qui aura lieu du 13 au 17 mai 2013 à Giens. Les dates de soumission des résumés et des articles sont confirmées :

- Soumission des résumés pour le 21/10/2013 ;
- Notification d'acceptation aux auteurs le 10/12/2013 ;
- Soumission des articles le 20/02/2013.

Concernant le sponsoring du congrès, un certain nombre de sociétés et d'organismes ont été sollicités et plusieurs réponses positives ont déjà été reçues (SNECMA, EDF, ONERA, Altair, EADS). D'autres réponses sont en attente.



Compte rendu

Le budget prévisionnel du congrès CSMA 2013 est finalement présenté et analysé en fonction du nombre d'inscriptions aux différents tarifs (étudiant et senior).

5. Politique de communication

Frédéric Feyel présente l'état d'avancement du nouveau site internet <http://www.csma.fr>

Le site devra être alimenté régulièrement notamment par :

- Le responsable du prix de thèse CSMA ;
- Chaque organisateur de journées CSMA.

Il est également demandé que l'aide financière accordée aux événements labélisés CSMA soit conditionnée à la réalisation d'un compte rendu qui sera mis en ligne sur la page web.

Différents onglets devront être ajoutés sur la page web du CSMA et un membre du CA sera chargé de contrôler et alimenter le contenu :

- Onglet « Congrès », Loic Daridon ;
- Onglet « Journées CSMA », Pierre-Alain Boucard ;
- Onglet « Journal AMSES », Francisco Chinesta.

Une discussion porte également sur la possibilité d'ajouter sur la page web CSMA des offres de thèses, de post-doc, des CV d'étudiants, etc. Cette idée est pour l'instant abandonnée car il semble compliqué de gérer cela de façon efficace.

Pour améliorer la communication de l'association, il est décidé de se consacrer à la page internet et également d'ajouter à l'envoi des comptes rendus du CA, quand cela semble nécessaire, un bulletin d'information CSMA.

6. Lien CSMA-AFM

Suite à la demande de l'AFM, le CA CSMA doit se prononcer sur le système de cotisation couplée AFM-CSMA. En attendant des explications sur les modalités techniques et financières précises, le CA se prononce pour un accord de principe si cela n'engendre pas de perte financière pour CSMA. Ce point sera rediscuté au prochain CA.

7. Comités ECCOMAS

Point reporté à un prochain CA.

8. Candidature "Young Investigators Conference" (YIC 2013)

L. Chamoin (ENS Cachan) et C. Dobrzynski (Univ. Bordeaux/INRIA) souhaitent organiser la 2nd conférence ECCOMAS "Young Investigators Conference" (YIC) à Bordeaux en septembre 2013.

Le CSMA propose un soutien financier exceptionnel pour cet événement (2000 €). En effet, il s'agit d'un congrès international co-organisé par un des membres de CSMA et permettant un rapprochement avec la communauté « mathématiques appliquées ».

9. Conférences et journées à venir

Francisco Chinesta rappelle que deux événements vont être organisés prochainement :



Compte rendu

- 2nd International Workshop on Reduced Basis, POD and PGD model (F. Chinesta, P. Ladevèze) à Blois en novembre 2013.
- Journées CSMA-CIMNE « Model Order Reduction Techniques » organisée par A. Leygue, ECN et D. Néron, ENS Cachan (pour le CSMA) et par E. Cueto et D. González, Universidad de Zaragoza (pour le SEMNI). La décision sur le montant du soutien financier CSMA à cet évènement sera prise lorsque l'association CIMNE aura donné son accord pour un soutien d'un montant équivalent.

10. Soutiens financiers de CSMA

L'attribution d'une aide financière du CSMA à des manifestations scientifiques (journées CSMA, congrès, ...) est décidée en CA pour chaque demande adressée au CSMA.

Il est désormais demandé :

- Un budget prévisionnel permettant de justifier l'aide financière souhaitée ;
- Pour les conférences, le label « CSMA Special Interest Conference » en première page du Flyer de l'évènement.

L'aide financière est également conditionnée à la réalisation d'un compte rendu à envoyer au CSMA juste après l'évènement.

En fonction du type d'évènement soutenu par le CA CSMA, trois montants sont proposés :

- Congrès international organisé par un membre de CSMA : 1500 €
- Journées CSMA : 1000 €
- Autres évènements : 500 €

11. Congrès CSMA 2015

Une candidature « Grand Ouest » (Brest, Lorient, La Rochelle, Anger, Nantes) se profile pour l'organisation du congrès CSMA 2015.

Il est rappelé que l'appel à candidature pour 2015 peut avoir lieu jusqu'au congrès de Giens 2013.

La question du lieu du prochain congrès CSMA se pose de plus en plus du fait des tarifs très élevés de Belambra à Giens. Le CA décide donc de ne pas prendre de décision aujourd'hui pour un engagement de 4 ans auprès de Belambra.

Un comité est proposé pour définir un « cahier des charges » pour le prochain congrès CSMA. Ce comité est composé de 3 duos :

- Loic Daridon - Stéphane Pagano
- Elisabeth Massoni - Florence Morcamp
- Laurent Stainier - Jean-Yves Cognard

12. Question diverses

- Le comité actuel pour le prix de thèse CSMA est reconduit. La thèse choisie pour participer au prix de thèse ECCOMAS (date limite fin janvier 2013) devra être fortement soutenue par le jury CSMA.
- Prévoir un point au prochain CA sur les élections au CA CSMA à Giens 2013.

Le prochain CA CSMA se tiendra à l'École des Mines de Paris le 5 février 2013.